

Intégrer l'agriculture dans votre PLU

Commune de Saint Maurice de Rotherens

4. Note de synthèse

Votre contact :

Emilie GUYARD

Conseillère en charge du territoire de l'Avant Pays Savoyard

☎ 06 99 05 90 88

✉ emilie.guyard@smb.chambagri.fr

Réalisation : juillet 2017

Date de remise : décembre 2017



OPE.COS.ENR n°8 24/09/2015

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

40 rue du Terraillet – 73190 SAINT BALDOPH / 52 avenue des Iles - 74994 ANNECY CEDEX

1. Atouts et fragilités de l'agriculture de Saint Maurice de Rotherens et principales données chiffrées

Les chiffres de l'agriculture de Saint Maurice de Rotherens :

Nombre de structures professionnelles agricoles	3
Nombre d'exploitations extérieures exploitant des terrains sur Saint Maurice de Rotherens	16
SAU (<i>Surface Agricole Utile</i>) totale hors zone de captage	368 ha
% de la SAU en prairie permanente	80 %

En résumé, l'agriculture de Saint Maurice de Rotherens :

Des atouts importants...



...mais des fragilités qui peuvent s'amplifier :

- > Des terrains agricoles préservés de l'urbanisation
- > Une ressource en herbe pour les exploitations laitières du territoire
- > Des productions répondant à la demande locale (légumes, fromages de chèvre)

- > Territoire ressource et de fait dépendant des exploitations extérieures
- > Risque de délaissement des parcelles de faible qualité, difficiles d'accès...
- > Développement de la friche

2. Pourquoi l'agriculture a-t-elle besoin de surfaces ?

- > **Pour développer et optimiser l'outil de production**
- > **Pour renforcer l'autonomie fourragère**
Nécessité de disposer de surfaces pour produire au maximum l'alimentation du troupeau (pâture, foin et céréales).
- > **Pour épandre les effluents d'élevage**
Nécessité de respecter les prescriptions réglementaires et de limiter les inconvénients vis-à-vis de l'environnement et du voisinage.
- > **Pour respecter les engagements financiers liés aux surfaces : ICHN, DPB, Paiement vert...**

3. La nécessité de sites adaptés et fonctionnels

- > **Ne pas rapprocher l'urbanisation des bâtiments agricoles isolés et maintenir autant que faire se peut un recul minimal de 100 mètres autour des fermes partiellement ou totalement enclavées**
- > **Maintenir des angles d'ouvertures suffisants**

La profession agricole considère que les conditions satisfaisantes d'exploitations nécessitent **un minimum** de 120° d'angle d'ouverture.

4. Les surfaces agricoles à enjeux

1/ Les surfaces de proximité qui sont immédiatement présentes aux abords des exploitations d'élevage. Ces surfaces sont importantes pour les exploitations pour la circulation du troupeau autour du bâtiment et pour accéder au pâturage sans contrainte.

2/ La taille des tènements agricoles est liée à la répartition urbaine des constructions mais aussi à la présence d'éléments naturels (ruisseaux, routes, etc). Saint Maurice de Rotherens présente de beaux tènements agricoles qu'il convient de préserver.

3/ Les terres de bonne qualité

La carte de synthèse indique les surfaces agricoles à enjeux. Les besoins de surfaces agricoles pour les exploitations d'élevage sont importants : pâture, fourrage, culture de céréales.

5. Conclusion

Saint Maurice de Rotherens présente un potentiel pour l'élevage extensif. Sans pression suffisante de fauche et de patûre, un risque d'enrichissement existe. Si la commune a perdu la majorité de son cheptel bovin, elle peut permettre aux élevages des communes alentours d'accéder à une ressource en herbe de qualité. Par ailleurs, les élevages de la commune (caprin, équin, bovin viande), certes de petite taille, sont à préserver et à encourager car ils assurent l'entretien des espaces les plus sensibles au développement de la friche.